Foyer

DÉCLARATION DE SINISTRE POUR APPAREILS ÉLECTRIQUES

A remplir par le preneur d'assurance

Police n° : **Date du sinistre** :

Nom du preneur d'assurance :

Adresse du preneur d'assurance :

Banque : Compte n° :

Déroulement du sinistre :

A remplir par le réparateur

Nom et adresse de l'établissement chargé de la réparation :

Genre de l'appareil endommagé (télévision, machine à laver, lave-vaisselle, aspirateur, congélateur, réfrigérateur, ordinateur, smartphone, etc.) :

Année d'achat de votre appareil endommagé : ► *Cette information est indispensable pour nous permettre d'assumer la gestion du sinistre en conformité des dispositions de votre contrat d'assurance.*

Marque : Type : Valeur à neuf de l'appareil endommagé :

L'appareil bénéficie-t-il encore d'une garantie du constructeur ? Oui Non

Cause du sinistre (obligatoire) :

- chute
- surcharge du courant électrique
- formation d'arcs électriques
- défaut d'isolation
- surtension
- influence de l'électricité atmosphérique
- usure
- mauvais entretien
- bris de machine
- autres :

Genre et désignation des travaux de réparation :

Contrôle visuel effectué ? Oui Non Démontage effectué ? Oui Non

Des mesures sont-elles à prendre pour éviter d'autres sinistres ? Si oui, lesquelles ?

Coût détaillé de la réparation (obligatoire) :

Fourniture de matériel et main d'oeuvre	Unités	Prix unitaire (€)	Prix total (€)
		Prix total TVAC :	

(localité), le *(date)*

Signatures :

Le preneur d'assurance	Signature et cachet du réparateur

Nom du professionnel Qualification professionnelle

L'appareil endommagé doit être gardé jusqu'au règlement définitif du sinistre!
La facture d'achat de l'appareil endommagé doit être annexée à la présente déclaration!